

CABINET ECORESPONSABLE : L'ASSURANCE MALADIE APPORTE SON SOUTIEN À LA DÉMARCHE

Paris, le 28 mai 2026

Les URPS Chirurgiens-Dentistes Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Hauts-de-France annoncent le soutien de l'Assurance Maladie à la démarche « **Cabinet écoresponsable** », portée par les chirurgiens-dentistes libéraux engagés dans la transition écologique du système de santé.

Ce soutien s'inscrit dans la continuité des échanges engagés lors de la matinée interURPS du 26 novembre 2025, qui avait réuni professionnels de santé, universitaires, institutions, experts de l'hygiène et de la qualité des soins, assistantes dentaires et acteurs de la santé-environnement, autour de l'évolution des pratiques en cabinet dentaire en regard des enjeux actuels.

À cette occasion, Claire Traon, Directrice de mission Transition écologique et santé environnementale à l'Assurance Maladie, avait rappelé l'importance d'accompagner les soins primaires dans une démarche de santé durable conciliant qualité des soins, prévention et responsabilité environnementale.

Aujourd'hui, ce soutien se concrétise par un partenariat avec l'Assurance Maladie, marqué notamment par la présence de son logo sur le site dédié à la démarche « **Cabinet écoresponsable** ». Cette reconnaissance témoigne d'une volonté commune d'accompagner les chirurgiens-dentistes libéraux dans l'intégration des enjeux de transition écologique au sein de leur cabinet.

Retrouvez l'ensemble des ressources, outils et actions de la démarche sur le site : **[cabinetecoresponsable.fr](https://www.cabinetecoresponsable.fr)**



**l'Assurance
Maladie**

DES OUTILS CONCRETS POUR ACCOMPAGNER LES CABINETS LIBÉRAUX

Dans cette dynamique, l'interURPS a développé des **outils** spécifiquement conçus pour répondre aux besoins et contraintes des cabinets dentaires libéraux :

- Le **site internet interactif « Cabinet écoresponsable »**, pensé comme une plateforme évolutive de ressources, d'informations et de partage, permettant aux professionnels de s'approprier progressivement une démarche intégrée qualité-sécurité-environnement



- Le **guide pratique « Déchets au cabinet dentaire : Moins & Mieux ! Pour une gestion responsable et intégrée des déchets »**, élaboré en collaboration avec le CPIAS Île-de-France, proposant des repères clairs, opérationnels et adaptés à la pratique quotidienne.



Ces outils visent à faciliter l'intégration de mesures participant à la maîtrise de l'impact environnemental des soins tout en garantissant la qualité et la sécurité des prises en charge. Ils ont par ailleurs fait l'objet d'une présentation détaillée lors d'un webinaire dont le replay est disponible [ici](#).